

offenses au monde coupable. Vous, messenger du grand Roi, vous, confident des divins secrets, qui êtes descendu du palais de la majesté souveraine pour annoncer le pardon aux coupables, la vie aux morts, la paix aux captifs, pressez la Vierge... Vos compagnons seront dans l'allégresse, si vous menez à bonne fin l'affaire du monde. Le glaive de notre impiété nous a séparés de vous ; c'est par vous que se traite la cause de notre retour. Voyez dans quelle horrible prison nous sommes enfermés, et répétez encore à Marie : Pourquoi donc, ô Vierge, retarder un envoyé si impatient de partir ? Encore une fois, ne voyez-vous pas Dieu lui-même en expectative, au vestibule des cieux ? Dites une parole, et recevez pour fils le Fils de Dieu... Ouvrez vos entrailles, ô toujours Vierge. En ce moment, les destinées de la création sont entre vos mains ; il *appartient à votre foi* d'ouvrir le ciel ou de le fermer à jamais » (1).

Et Marie de répondre : *Ecce ancilla Domini*, qu'il me soit fait selon votre parole. J'y consens ; qu'il descende en son humble servante, l'Attente des nations, le Désiré des collines éternelles, le Prince du siècle futur, l'Ange de la nouvelle Alliance, le Rédempteur du monde et mon Sauveur.

Alors, aux invocations enflammées succèdent chez les Pères des actions de grâces plus ardentes encore, s'il est possible, que les supplications : « O bienheureuse Vierge, qui pourra jamais vous offrir assez de reconnaissance et de louanges, à vous qui, par un si admirable consentement, avez délivré le monde ! Par

(1) Serm. 120, in *Nativ. Dom.* 4, n. 7. Append. serm. S. August. P. L. xxxix, 1986. Même exhortation, presque dans les mêmes termes, dans le serm. 194, n. 3. *Ibid.*, 2105.

quels hommages l'humaine fragilité vous paiera-t-elle ce pieux commerce qui nous a rouvert la porte des cieux ? Agrérez nos actions de grâces, si faibles, si disproportionnées qu'elles soient avec votre mérite ; et, recevant nos vœux, daignez par vos prières excuser nos fautes. Que nos prières arrivent au sanctuaire de votre miséricorde, et veuillez en retour nous envoyer l'antidote de la réconciliation... » (1).

Auguste Nicolas a sur ce sujet une page à grande allure, si pleine de vérité qu'elle mérite d'être citée tout entière, car il serait difficile de mieux dire : « Toutes ces expressions (celles que je rapportais tout à l'heure), si enflammées qu'elles soient par le cœur de ces grands saints, si inspirées qu'elles soient par le génie de ces grands hommes, restent au-dessous de la simple et incontestable réalité. La seule exposition de celle-ci les dépasse. Qu'on se représente, en effet, non plus seulement l'attente de l'Ange, mais l'attente du monde depuis quatre mille ans, et son égarement croissant plus déterminant encore que son attente ; les promesses de Dieu, les vœux des patriarches, les prédictions des prophètes, les soupirs des justes, les gémissements du genre humain ; qu'on se rappelle tous ces grands noms d'Attente des nations, de Prince du siècle futur, d'Ange de la nouvelle Alliance, de Dominateur de Justice, de Rédempteur, de Sauveur, sous lesquels le Fils de Dieu est incessamment promis et appelé dans tout le cours des saintes Écritures ; et ces cris de sainte impatience : Oh ! si vous veniez ouvrir les

(1) Serm. 194 n. 5, in Append. sermon. S. August. P. L. xxxix, 2106. On retrouve et cette prière et les supplications adressées à Marie dans un sermon souvent attribué à saint Fulbert de Chartres. serm. 9 de *Annunc. Dom.* n. 3. P. L. cxli, n. 337, sq. L'un et l'autre sermon contient aussi la prière liturgique : « Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, etc. »

cieux et en descendre! — Envoyez donc, Seigneur, celui que vous devez envoyer! Cieux, distillez votre rosée, et que la terre enfante son Sauveur! et toutes ces figures, et tous ces préparatifs, et toute cette suite de la Religion, et toutes ces révolutions des empires, et tout ce mouvement universel calculé et dirigé, depuis l'origine du monde, en vue de l'apparition de la Sagesse éternelle parmi les hommes, et de son union avec son ouvrage; — qu'on se représente, d'autre part, tous les siècles futurs devant sortir et dater de ce grand événement, le renouvellement du monde, la destruction de l'idolâtrie, la prédication apostolique, la formation de la chrétienté et son progrès civilisateur sous le règne de l'Évangile et de l'Église, depuis ce temps jusqu'à jamais. — Ce n'est pas tout; en dehors de ces intérêts du temps, qu'on envisage ceux de l'éternité, la joie des Anges, la ruine des démons, la délivrance des justes, la conversion des pécheurs, le salut des élus, l'honneur de la création, la gloire de Dieu, la consommation de toutes choses dans son unité divine, les destinées du ciel et de la terre, le Plan divin : tout cela vient fondre, pour ainsi parler, sur Marie, sur son humilité, sur sa virginité, sur sa foi; tout cela se trouve comme arrêté par son *quomodo fiet istud*, et déterminé par son *Fiat*.

« Voilà la réalité, non pas amplifiée, mais resserrée dans des termes insuffisants à sa sublimité. Et comme il convenait à une telle sublimité, tout cela se dit et se fait avec une simplicité ineffable. Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon votre parole, et l'Ange se retira » (1).

(1) Aug. Nicolas. *La Vierge Marie d'après l'Évang.*, c. 8, l'Annonciat., pp. 209, 210.

Jusqu'ici j'ai fait appel à l'autorité d'anciens docteurs. On sera bien aise d'entendre sur le même sujet

Les Grecs n'ont pas décrit avec moins d'insistance que les Occidentaux cette attente universelle du concours de la Vierge Mère à la rédemption du monde. J'en donnerai pour exemple ces fragments d'un discours de Jacques le Moine sur la *Nativité de la Très Sainte Marie, Mère de Dieu*. Tout d'abord, l'orateur rappelle le souvenir de notre dechéance et la promesse du Libérateur à venir.

« Dieu le Créateur nous avait tirés du néant par pure bonté; il nous avait placés dans un paradis de délices avec l'ordre d'y vivre occupés à des œuvres saintes; et nous, entraînés par un conseil funeste, nous nous étions révoltés contre ses ordres, appelant ainsi volontairement la mort sur nos têtes. Toutefois, le Créateur nous avait promis la délivrance; elle devait arriver un jour; le temps attendait des instruments propres à l'exécuter. — Or, les générations succédaient aux générations; les prophéties ne cessaient de renouveler les promesses; patriarches et justes ne vivaient que d'espérances. Abraham avait passé; ses fils l'avaient su vi dans la tombe, tous initiés sous le voile des symboles au grand fait de la libération future, et portant des regards avides vers l'événement attendu. L'admirable Moïse, à la vue des figures qui lui représentaient le mystère, espérait voir s'accomplir de son temps les divines promesses. L'espérance était au désert; les Juges vécurent dans l'attente; Samuel recevait les communications divines; Daniel répétait que les jours étaient proches, et le chœur des prophètes annonçait clairement que le Christ était aux portes. Et tous pourtant s'en allaient frustrés dans leurs aspirations. C'est que les temps définis par Dieu n'étaient pas encore venus, ni les instruments, dignes de concourir à la délivrance, assez préparés. »

A ce tableau de l'attente universelle parmi les vivants succède un autre tableau. L'orateur nous transporte dans ces lieux sombres où reposaient les âmes des justes. Là, ces prisonniers « faisaient monter une supplication perpétuelle vers le Sauveur qui devait un jour se manifester à ceux qui étaient assis dans les ombres de la mort. Les yeux tournés vers le Rédempteur à venir, ils appelaient la délivrance. Et quand arrivaient de nouveaux captifs, ceux qui les avaient depuis longtemps précédés, les pressaient anxieusement de questions : Avez-vous appris quelque chose du Rédempteur? Le Soleil de justice qui doit illuminer nos ténèbres, n'a-t-il pas révélé par quelques rayons sa prochaine apparition dans le monde? N'avez-vous pas vu sur la terre quelque marque certaine de son Incarnation? Est-elle déjà produite sa très-sainte demeure; celle que nous avons prédite en esprit? Est-elle déployée la nuée lumineuse d'où va pleuvoir la rosée qui doit éteindre le feu de nos perpétuelles angoisses; l'eau salutaire qui rappellera les morts à la vie? Est-elle dressée l'échelle mystérieuse par où le Roi des célestes Vertus descendra jusqu'à nos profondes régions (Gen., xxviii, 12)? Avez-vous vu debout le chandelier sur lequel sera portée la lumière du Christ? Qu'avez-vous appris de cette porte inviolée par où personne ne doit passer, si ce n'est le Puissant, le Fort qui brisera les portes de l'enfer et nous délivrera (Ezech., xlii, 1)? Vous a-t-on parlé du vrai tabernacle et de la couche glorieuse de l'Époux? La table qui portera le pain vivant et vivifiant, est-elle enfin dressée? Est-il préparé cet autel d'or sur lequel brûlera le divin charbon pour consumer le péché et nous embaumer des suaves odeurs de la résurrection (Psalm., cix, 4).

les deux princes de la chaire, au dix-septième siècle, Bossuet et Bourdaloue.

« Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait suivant votre parole. C'est de cette réponse de Marie que *dépendait* l'accomplissement du glorieux mys-

Et la *tenaille mystique*, l'a-t-on forgée (Is., vi, 6) ? Et les *tables* du Nouveau Testament sont-elles écrites ? Avez-vous sur tout cela quelque nouvelle certaine ? Nous annonçons-vous la liberté si longtemps attendue ? De grâce, donnez-nous quelque gage de joie, à nous qui avons un besoin si pressant d'être consolés. Telles étaient les perpétuelles questions des justes et des prophètes.

« Et tous ensemble se tournaient suppliants vers le commun Rédempteur : Seigneur, lui criaient-ils, inclinez les cieux et descendez. Venez venger l'injure faite à votre ouvrage, et remplir les miséricordieuses promesses jadis révélées par vous à vos serviteurs... Voici, Seigneur, que votre ouvrage est livré à la plus cruelle des tyrannies; la mort détruit l'œuvre de vos mains divines, et nous sommes ici gémissant dans de sombres cachots. Plus d'espérance de salut, à moins que votre souveraine miséricorde ne vous abaisse vers nous; et cette descente, tous ces captifs éternels en ont soif et l'espèrent. Venez donc, ô Seigneur... Venez, ô joie tant désirée... Faites luire sur nous les rayons de votre lumière, ô Soleil de justice... Revêtez-vous de notre masse corruptible pour opérer en elle et par elle et notre délivrance et la défaite ignominieuse de notre ennemi... Envoyez enfin *celle* que vous avez prédestinée comme la médiatrice de notre réconciliation. Donnez au monde la *brebis immaculée* dont vous devez recevoir la laine de notre nature pour vous montrer le plus beau des hommes à nous qui gémissons dans les ténèbres. Vous le savez, c'est par votre inspiration que nous l'avons, dans nos prophéties, préconisée sous tant de formes. Nous l'attendons et nous l'appelons comme le gage certain de notre liberté. Par vous nous l'avons annoncée comme l'honneur de notre race, la gloire de l'humaine nature, l'espérance assurée de notre résurrection.... Ainsi parlaient tous ces justes; ainsi les voyait-on implorer la venue du Dieu Sauveur ».

Et le premier père se reconnaissant la cause première de leurs maux, mêlait ses gémissements à leurs gémissements, et son ardente prière à leurs prières. J'omets ses longues supplications, que l'orateur fait suivre d'un chant de triomphe. « Enfin, s'écrie-t-il, aujourd'hui, dans cette naissance de la Sainte Mère de Dieu, la joie fait place à la tristesse, et l'action de grâces aux gémissements. Voici qu'est apparue l'épouse vierge; voici que le palais est préparé, ce temple saint et incompréhensible du Roi Jésus... Voici que l'abîme des biens est ouvert, et que les ruisseaux de la miséricorde commencent à couler sur la terre. Voici que les vallées raisonnables portent déjà la moisson des vertus. Les portes du royaume vont s'ouvrir, et la terre et le ciel, s'embrasser. Et le ciel, et la terre, et tous ces glorieux morts, patriarches, prophètes et justes de l'Ancien Testament s'unissent pour célébrer cette naissance, arrhes, médiatrice et gage de l'universelle délivrance » (1).

(1) Jacob. Monach. or. in *Nativ. SS. Deiparæ*. P. G. cxxvii, 568, sqq. Mêmes idées, mais plus sobrement exprimées, dans un discours de S. Proclus, de *Laudibus SS. Mariæ*. n. 7. P. G. lxxv, 683.

tère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur » (1). On a reconnu le style grave et pondéré de Bourdaloue.

Voici maintenant Bossuet avec sa manière plus grandiose : « Il faut ajouter que Dieu l'ayant appelée à ce glorieux ministère (de Mère de Dieu), il ne veut pas qu'elle soit un simple canal d'une telle grâce, mais un instrument *volontaire* qui contribue à ce grand ouvrage, non seulement par ses excellentes dispositions, mais encore par un mouvement de sa volonté. C'est pourquoi le Père éternel lui envoie un ange pour lui proposer le mystère qui ne s'achèvera pas tant que Marie sera incertaine; si bien que ce grand ouvrage de l'Incarnation qui tient depuis tant de siècles toute la nature en attente, lorsque Dieu est résolu de l'accomplir, demeure encore en suspens, jusqu'à ce que la divine Vierge y ait consenti; tant il a été nécessaire aux hommes que Marie ait désiré leur salut » (2).

A tous ces témoignages, il vient s'en ajouter un plus récent que je me reprocherais d'omettre. C'est Léon XIII qui nous le fournit dans l'une de ses Encycliques sur la dévotion du Rosaire. « Il convient, dit-il aux fidèles du monde entier, il convient de scruter avec un religieux respect les conseils de Dieu. Son

(1) Bourdaloue, *Serm. sur l'Annonc. Exorde*.

(2) Bossuet, *Serm. sur la Dévot. à la S. Vierge*, 1^{er} point.

Fils éternel avait résolu de prendre la nature humaine, pour racheter l'homme et l'ennoblir, et, par conséquent, de contracter une union mystique avec le genre humain tout entier. Mais ce dessein de miséricorde il prétendit ne pas l'accomplir avant qu'un très libre consentement eût été donné par la Mère prédestinée qui représentait dans sa personne le même genre humain, suivant cette parole si belle et si vraie de saint Thomas : *Per annunciationem expectabatur consensus Virginis loco totius humanae naturae* » (1).

Voilà ce que dit notre grand pontife; et il ajoute cette conséquence que nous aurons à développer plus tard : « D'où l'on peut affirmer avec droit et vérité que, de par la volonté de Dieu, rien, absolument rien, de cet immense trésor de grâces apporté par le Seigneur (2), ne nous est autrement donné que par Marie. De même donc que personne ne saurait aller au Père que par le Fils, ainsi presque (*ita fere*) personne ne peut s'approcher du Fils que par sa Mère » (3).

Pensées tellement familières à Léon XIII qu'il ne se lasse pas de les répéter dans ses Lettres. « Impossible, écrit-il encore, d'imaginer quelqu'un qui ait pu jamais dans le passé, qui puisse jamais dans l'avenir travailler efficacement comme la bienheureuse Vierge à réconcilier les hommes avec Dieu.

« Qui donc, si ce n'est elle, a fait descendre le Sauveur au milieu des hommes qui se ruèrent à leur perte éternelle, alors qu'au nom de toute la nature humaine, *loco totius humanae naturae*, elle donna son admirable consentement à l'annonce du *sacrement de*

(1) 3 p., q. 30, a. 1.

(2) 1 Joan., 1, 17.

(3) Leo XIII. Encycl. *Octobri mense* (22 sept. 1891).

paix apporté par l'Ange sur la terre; n'est-ce pas d'elle qu'est né Jésus, d'elle la véritable Mère, et digne pour ce motif d'être la Médiatrice toujours agréée près du Médiateur » (1)?

III. — Quoi donc, dira-t-on peut être, faut-il que l'exécution d'un mystère prédestiné du ciel avant tous les siècles, et tant de fois annoncé depuis l'origine du monde, dépende d'une volonté libre, autre que celle de Dieu. Qu'il plaise à la créature de refuser l'assentiment qu'on lui demande et qu'on laisse à son choix, les desseins de Dieu seront entravés, ses prophètes convaincus de mensonge et l'espérance de la création tout entière réduite à néant. Crainte vaine, inutiles appréhensions. Oui, l'accomplissement du grand mystère relève du consentement de Marie; non pas d'un consentement forcé comme serait celui d'un esclave, mais d'un consentement de bon plaisir, spontanément donné.

Mais n'allez pas croire que, pour cela, les divins conseils soient en péril, et la rédemption incertaine. Telles étaient, en effet, les dispositions, intérieures de Marie, que ce consentement ne pouvait être douteux, alors qu'il lui apparaissait comme la condition nécessaire de l'Incarnation du Verbe et de notre rédemption. « C'est, en effet, dit saint Bernardin de Sienne, que la grâce de sa première sanctification la poussait d'un élan impétueux à désirer cette inestimable grâce. Elle appelait de ses désirs les plus ardents le mystère qui devait s'opérer en elle. Vous eussiez vu tous les soupirs d'attente, tous les vœux, toutes les prières, jaillissant du cœur des patriarches, des prophètes et

(1) Leo XIII, Encycl. *Fidentem piumque* (20 sept. 1896).

des saints de tous les âges, affluer en quelque sorte à son cœur pour s'y concentrer dans un seul soupir, une seule prière, un seul vœu d'une ardeur et d'une intensité sans égale. Non pas toutefois qu'elle se crût digne elle-même de recevoir le Fils de Dieu dans sa propre chair : la même grâce de sanctification qui l'avait remplie de toute vertu lui inspirait une humilité si profonde que jamais personne ne goûta comme elle le *rien* de la créature ; personne ne s'anéantit comme elle sous le bon plaisir de la majesté divine » (1). Et voilà pourquoi le salut du monde, commis à la volonté de cette Vierge bénie, ne pouvait demeurer en suspens.

Du reste, et c'est une doctrine générale, Dieu, tenant toute chose en sa puissance, y tient aussi les cœurs des hommes, et il les tourne où il veut et comme il veut ; car il a des industries admirables et toutes puissantes pour les amener librement, mais infailliblement, à remplir ses vues. Encore donc que l'exécution de son grand dessein soit comme suspendue à l'acte contingent d'une créature, tout se fera comme il l'a résolu dans son infinie miséricorde (2). Et si vous

(1) S. Bernard. Sen., *Serm. 4 de Immac. Concept. B. V. a. 1, c. 3.* Opp., t. IV, p. 87.

(2) Qu'on me permette de transcrire un passage où Suarez, à propos de l'Incarnation, montre comment la pleine et infaillible conformité de la volonté humaine à la volonté divine pouvait, en Jésus-Christ, s'accorder avec la liberté, « *supposita (scilicet) infinita praescientia divini intellectus qua de omnibus creatis voluntatibus cognoscit, non solum quid possint operari, aut quid de facto operaturae sint, sed etiam quid essent facturae in omnibus eventis et opportunitatibus, si hoc vel illo modo excitarentur ad operandum. Hac enim scientia supposita, facile intelligitur posse Deum aliquam voluntatem semper ita movere et excitare, ut infallibiliter consentiat, quamvis libere, quia potest illam motionem, et operandi occasionem illi praestare, cum qua infallibiliter praescivit esse operaturam. Et ita intelligendum est factum esse cum voluntate Christi cujus singularem curam et regimen divina persona assumpsit, quando illam sibi secundum hypostasim univit* » (Suarez, *de*

en cherchez la raison dernière, c'est que Dieu, avant de porter ses décrets, s'il est permis d'employer de pareils termes en parlant de choses éternelles ; c'est, dis-je, que Dieu savait dans sa prescience infinie par quels attraits victorieux il pourrait incliner infailliblement le cœur de la Vierge, sans attenter à sa liberté.

Incarn., t. I, D. 37, S. 3). Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici l'accord de cette solution très simple avec la théorie générale de la *grâce efficace* et de la *science moyenne*.

On pourrait facilement multiplier les applications de la même doctrine. C'est un article de notre foi que l'Eglise demeurera, jusqu'à la fin des siècles, une, sainte, apostolique et catholique. Et, par conséquent, rien de plus certain que cette permanence. Et pourtant, elle dépend du *libre* consentement des hommes. Dieu ne *contraint* ni les membres de l'Eglise à demeurer fidèles à leur foi, ni les pasteurs à maintenir la constitution donnée par Jésus-Christ. Comment cela se fera-t-il ? Les esprits et les cœurs sont dans la main de Dieu. Un Souverain Pontife, les Evêques réunis en Concile portent *librement* des définitions de foi. Pourquoi ne *peuvent-ils* trahir la vérité divine en se résolvant à l'erreur ? Même réponse et même solution. C'est aussi notre réponse et notre solution quand il s'agit de concilier la nécessité du consentement de la Très Sainte Vierge avec l'infaillible décret de l'Incarnation.